

cevoir ; il eut pour chacun un mot aimable, et s'est rappelé d'anciennes connaissances d'une manière très remarquable.

Quelques minutes après dix heures, deux voitures arrivèrent devant le Club ; de la première descendirent le président Cleveland, le secrétaire d'Etat Bayard et M. Thomas Thompson, président du comité des citoyens chargé de recevoir et d'escorter le président. Dans la seconde se trouvaient des personnages de distinction. La grande foule de spectateurs, massée devant le Club, acclama chaleureusement le président qui fut reçu aux acclamations et aux applaudissements de tous ceux qui étaient dans les salles du Club. Le cardinal Gibbons s'avança à la rencontre du premier magistrat. Ce sont deux chauds amis ; le cardinal ayant rencontré une douzaine de fois le président.

Au moment où le chef de la nation et le chef de l'Eglise catholique en Amérique se serraient affectueusement la main, les acclamations et les applaudissements se renouvelèrent. Le cardinal présenta alors au président l'archevêque qu'il n'avait encore jamais vu. Les invités se pressaient tellement autour du président qu'il fut acculé dans un coin de la salle. Les visiteurs s'étant mis sur une seule ligne, chacun à son tour serra la main du président. Lorsque tous lui eurent rendu leurs hommages, il se retira avec ses compagnons à l'hôtel Lafayette.

Avant l'arrivée de M. Cleveland, M. R. Hayes et tous les gouverneurs avec leur suite étaient venus présenter leurs hommages à Son Eminence,

Marie Stuart.

On a commencé les démarches auprès de la cour de Rome pour faire canoniser la victime d'Elisabeth et la faire admettre au rang des martyres. L'archevêque d'Edimbourg s'est mis à la tête de ce mouvement.

Le *Tablet* nous apporte aujourd'hui le texte d'une intéressante lettre de ce prélat sur cette question. Elle réfute admirablement les objections des journalistes protestants. La reine d'Ecosse a été cruellement calomniée. Mais il faut reconnaître qu'elle a accepté d'une âme admirablement chrétienne les dures épreuves de la fin de sa vie, et qu'elle a héroïquement couru au devant de la mort plutôt que de renoncer à sa foi.

Le "tribunal compétent", si la cause lui est un jour soumise, se prononcera sur la question principale : Marie Stuart a-t-elle été mise à mort *in odium fidei* ?

Si les témoignages ne sont pas concluants, Rome ne se prononcera pas.

A l'occasion du troisième centenaire de Marie Stuart, une exposition se rattachant à son souvenir vient de s'ouvrir à Peterborough. Une croix d'or, attachée à un rosaire en perles d'or, attire